

Conditions générales de ventes :

1-Offres

Nos offres sont faites pour une durée de validité limitée dans le temps, elles sont sujettes à révision en fonction des cours du marché et de la disponibilité des stocks.

2-Prix

Les marchandises sont facturées au prix des tarifs de SPIREDIS SARL en vigueur au jour de livraison et dont le client déclare avoir connaissance. Les prix s'entendent départ de nos magasins et peuvent être révisés sans notification préalable.

3-Commande

Le fait pour le client de nous remettre une commande implique qu'il accepte sans condition ni réserve les présentes conditions générales de ventes. Elles annulent et remplacent d'un commun accord entre les parties les conditions générales d'achat du client ou toute autre clause contraires contenues dans ses lettres, bons ou ordres de commande ou tout autre document. Toute commande reçue par nos services ou adressée à un de nos collaborateurs autrement que par écrit avec une évidence suffisante de son origine devra recevoir une confirmation écrite par nos soins. Après acceptation d'une commande aucune annulation ne pourra être effectuée sans accord préalable de SPIREDIS SARL.

4-Livraison, expédition

Sauf disposition mentionnée dans nos conditions particulières ou selon un accord spécifique entre les parties, les marchandises sont réputées être livrées départ de nos magasins. Elles voyagent aux risques et périls du destinataire, même en cas d'expédition franco. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acheteur. Nos délais de livraison sont fixés à titre indicatif. Le retard de livraison ne donne pas droit au client à résilier la vente. De convention expresse aucun incident de livraison ne pourra donner lieu à une quelconque action et dommages et intérêts ni pénalités à l'encontre de SPIREDIS SARL. Le client est tenu de vérifier l'état, le nombre de colis, le poids et la conformité du produit au moment de la réception. En cas de coulage, vol ou avarie il fera toute réserve utile auprès du transporteur sur le bordereau de livraison et exercera tout recours contre lui. SPIREDIS SARL devra recevoir information de ces réserves avec motivations, notamment en cas de réserves liées au produit, sous 48h par pli recommandé avec accusé de réception, passé ce délai toute livraison sera réputée acceptée et la responsabilité de SPIREDIS SARL ne pourra plus être recherchée en raison de vice apparent du produit.

5-Transfert de propriété. Transfert de risque.

Par application de la loi n°80-335 du 12 mai 1980, il est expressément convenu que la société SPIREDIS SARL conservera la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et accessoires s'il y a lieu. Il est également convenu que le prix des marchandises ayant fait l'objet d'une clause de réserve de propriété et qui n'auraient pas été payée pourra être revendiqué.

Nonobstant la clause de réserve de propriété sus-mentionnée, l'acheteur deviendra immédiatement responsable, dès la livraison des marchandises, de leur conservation et des risques inhérents à leur détention. Le transfert des risques afférents à la marchandise s'effectue à la livraison. Dès ce moment et jusqu'à leur paiement intégral l'acheteur devra assurer les marchandises pour le compte de qui elles appartiennent.

6-Paiement

Les factures sont émises à la date d'expédition. Sauf autre convention spécifique particulière, le paiement du montant des factures est fait comptant, sans escompte en cas d'enlèvement par l'acheteur et contre remboursement en cas d'expédition. Les paiements sont portables et doivent être faits au siège de SPIREDIS SARL. Quel que soit le mode et le lieu de livraison. L'inexécution totale ou partielle de ses obligations par le client entraîne, outre les pénalités de retard, l'exigibilité des frais judiciaires éventuels. De plus SPIREDIS SARL se réserve le droit de suspendre et/ou annuler les commandes en cours, d'exiger toute garantie et/ou suspendre l'exécution des ses propres obligations au titre des contrats en cours entre les parties et, dans un tel cas, le client renonce à opposer à SPIREDIS SARL un droit de rétention ou de compensation.

6.1-Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'exigibilité immédiate de la totalité de la somme restant due par le client. Toute somme non payée à l'échéance ou devenue exigible par le fait du client porteront de plein droit intérêt au taux légal majoré de 5 points sans préjudice de l'exigibilité immédiate de la dette. Le client en retard de paiement sera en outre tenu à payer tous frais de recouvrement, taxables ou non taxables.

6.2-Revente ou transformation

Par dérogation à la clause de propriété SPIREDIS SARL autorise, au titre de simple tolérance, le client à revendre ou transformer les marchandises livrées sous réserve qu'il acquitte immédiatement et au plus tard dès la revente de l'intégralité du prix.

7-Annulation de la vente

Toute modification ultérieure, demande de report ou d'annulation de la livraison devra faire l'objet d'une demande écrite avec accusé de réception auprès des services commerciaux de SPIREDIS SARL qui y répondront par écrit. Les parties sont libérées de leurs obligations en cas de force majeure ou de cas fortuit dont les effets durent au moins trois mois, dans ce cas les parties auront la faculté de résilier la commande dont la livraison aura été retardée.

8-Propriété industrielle et intellectuelle

Toute mention ou utilisation des marques, noms commerciaux, sigles, logos ou documents techniques appartenant ou déposés par SPIREDIS SARL ou par des sociétés qu'elle représente sans accord préalable écrit est passible de poursuites judiciaires. En cas d'action intentée contre le client pour violation d'un droit de propriété industrielle ou intellectuelle en France d'un produit de SPIREDIS SARL, cette dernière s'engage à se charger de la défense, et à payer les dommages et intérêts éventuels, à condition que le client l'ait avisé par écrit et sans délai de toute réclamation. SPIREDIS SARL décline toute responsabilité lorsque la contrefaçon résulte de la modification du produit, de sa combinaison, de sa mise en œuvre ou de son utilisation avec des appareils, logiciels ou données non fournies par SPIREDIS SARL.

9-Compétence

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution desdits actes et conditions générales de vente seront soumis au Tribunal de Commerce du ressort du Siège social de SPIREDIS SARL